

enchanté de le voir ici. C'est un des ministres qui prêtent le moins à la critique en fait d'assiduité. Je l'en félicite. Il est rendu ici un des premiers et il quitte la Chambre un des derniers. Je ne sache pas qu'il soit jamais allé à une partie de hockey, lorsqu'il surgissait ici d'importantes questions. Le député de Bellechasse (M. Talbot) s'est trop hâté, sans doute, de nous dire que les ministres, sauf le ministre des Chemins de fer et celui des Finances, étaient tous allés à la partie de hockey.

Avant que le comité lève sa séance, le député de Bellechasse, j'espère, prendra la parole et déclarera, pour rendre justice au ministre des Finances, qu'il fait erreur et qu'il était mal renseigné, comme il l'est, du reste, presque toujours.

M. TALBOT: Il est bien vrai que j'ai fait erreur; mais je ne croyais pas la crédulité de mon collègue aussi prononcée qu'elle l'est.

M. HENDERSON: Si le député de Bellechasse a quelque renseignement digne de créance à nous donner, je suis toujours prêt à en faire mon profit. J'ai mission ici de prêter l'oreille, de prendre note de ce qui se passe; j'ai le devoir de surveiller la marche de la législation, et lorsque ceux qui ont le devoir de s'occuper de ces questions brillent par leur absence, force m'est bien d'exprimer mon avis à cet égard. Ce n'est pas la première fois que j'ai empêché l'adoption d'un bill, et cela parce que le promoteur du bill et le président du comité étaient absents. J'incline fortement à prendre pareille attitude, ce soir. Je me garderai bien de me vanter de mon pouvoir; car, il serait fort possible que je ne réussisse pas à recruter un nombre suffisant de députés à l'appui de mes prétentions, si le Gouvernement s'avisait de mettre la question aux voix et de demander à ses partisans de voter l'adoption de la mesure, avec ou sans délibération; non, je crois plutôt que le bon sens du ministre le portera à réfléchir et il admettra que l'attitude que j'ai prise est celle qui s'impose.

Je me souviens que dans des occasions précédentes le ministre des Finances a été d'accord avec moi pour trouver que c'était convenable de s'opposer à la discussion d'un bill privé quand le président du comité ou le promoteur du bill n'assistait pas à la séance. Je suis obligé de faire appel ce soir au ministre des Finances pour le prier de m'appuyer et je suis persuadé que si je le fais, il me donnera satisfaction. Il peut avoir tort parfois, comme l'honorable ministre (M. Paterson) qui nous a adressé la parole cet après-midi pendant presque deux heures et demie, pour entreprendre de nous montrer que les dix articles du programme du parti libéral rédigé en 1893, avaient tous été appli-

M. HENDERSON.

qués. Je ne crois pas que le ministre des Finances se lèverait pour appuyer le ministre des Douanes sur ce point. Je pense qu'il modifierait quelque peu son discours, mais j'espère que le ministre des Finances m'appuiera à propos du point que j'ai soulevé, à savoir que nous ne devons pas discuter ce bill en présence du manque de renseignements qui ne peuvent nous être donnés que par le promoteur du bill ou par le président du comité dont il relève. Je demande au ministre des Finances si ce n'est pas la seule chose à faire et la meilleure procédure à suivre.

Il s'agit ici d'un bill très important qui a été examiné par le comité et je déclare, en faisant appel aux autres membres du comité, que nous n'en avons pas été du tout satisfaits.

Nous avons exprimé des doutes au sujet de ce bill, au comité de la banque et du commerce et je suis porté à croire que le ministre des Finances viendra à mon secours en arrêtant la discussion de ce bill jusqu'à ce que soient présents ceux sur qui nous avons le droit de compter et dont c'est le devoir de nous donner des explications. Je fais appel à la Chambre pour éviter que ce mauvais exemple soit donné. Je demande au ministre des Finances qui dirige les délibérations de s'opposer avec moi à l'adoption de projets d'après cette manière.

M. A. M. MARTIN: Pour être juste envers le président du comité des banques et du commerce il est bon de dire qu'il assiste actuellement à la séance du comité nommé pour étudier le bill concernant le pari aux courses. Il est au comité depuis sept heures et il peut y rester jusqu'à neuf heures.

M. G. TAYLOR: Je viens justement de quitter le comité et je l'ai laissé en séance.

L'hon. **M. FIELDING:** Bien que l'honorable député qui est chargé de ce bill soit connu comme un grand athlète, je suis certain qu'il n'a pas l'intention de négliger la discussion du bill. Je crois qu'il n'y a rien à gagner en insistant sur la discussion du bill si des objections sont soulevées, et il n'y a absolument pas de mal à le laisser en suspens.

M. HENDERSON: C'est parfait. Nous allons dire "en suspens."

(Rapport est fait de l'état des délibérations.)

2e LECTURE

Des bills suivants:

Le 1er (n° 96), concernant la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, présenté par M. Gorman.

Le 2e (n° 97) concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique à l'Atlantique, présenté par M. Tolmie.